



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2026

## Cale de mise à l'eau

### Documents obligatoires à fournir au bureau du port

- une pièce d'identité valide,
- un permis bateau valide,
- les papiers du bateau,
- l'assurance du bateau,
- la carte grise du véhicule tracteur
- la carte grise de la remorque

### INFORMATIONS SUR L'USAGER

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse postale complète : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Je suis le propriétaire du bateau       Je suis le co-propriétaire du bateau

### EQUIPEMENT DE SECURITE

Je certifie sur l'honneur que mon embarcation est équipée d'une **VHF fonctionnelle**

## ENGAGEMENTS DE L'USAGER

Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement d'exploitation de la cale de mise à l'eau** et m'engage à le respecter

Je m'engage à :

- contacter Boulogne Port (VHF canal 12) avant tout mouvement (descente / montée),
- respecter les consignes de la Capitainerie (VHF canal 12),
- utiliser la cale uniquement pour la mise à l'eau ou la sortie du bateau,
- respecter les règles de sécurité, de stationnement et de protection de l'environnement,
- faire un usage strictement personnel de mon accès (carte ou code).

## VALIDATION

Fait à Boulogne-sur-Mer, le : .....

Signature de l'usager précédée de la mention : « **Lu et approuvé** »